



Union interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

Cabinet du Secrétaire général

T +41 22 919 41 50

F +41 22 919 41 60

E postbox@ipu.org

www.ipu.org

Chemin du Pommier 5

Case postale 330

1218 Le Grand-Saconnex

Genève – Suisse

Genève, le 6 février 2023

Le rôle des parlements dans la promotion de l'égalité des sexes grâce à la technologie

7 mars 2023, Salle du Conseil économique et social, Siège de l'ONU, New York

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

La réunion parlementaire organisée à l'occasion de la soixante-septième session de la Commission de la condition de la femme aura lieu à New York le 7 mars 2023. Cette réunion, organisée conjointement par l'Union interparlementaire et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes), contribuera au thème principal de la soixante-septième session de la Commission, à savoir : *Innovation, évolution technologique et éducation à l'ère numérique pour réaliser l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles.*

Le thème de la réunion parlementaire est *Le rôle des parlements dans la promotion de l'égalité des sexes grâce à la technologie*. Cette réunion offrira l'occasion d'intégrer dans les débats de la soixante-septième session de la Commission de la condition de la femme une perspective parlementaire mettant en valeur l'engagement parlementaire en faveur d'une utilisation de la technologie servant l'égalité des sexes dans les parlements et la société dans son ensemble. Les parlementaires du monde entier échangeront des exemples de pratiques prometteuses pour autonomiser les femmes et les filles grâce à la technologie, lever les obstacles structurels entravant leur accès à cette dernière et s'attaquer aux risques tels que la violence contre les femmes et les filles facilitée par la technologie. Les participants débattront avec leurs pairs et des experts des mesures leur permettant d'approfondir leur travail dans ces domaines et de mettre le potentiel de la technologie au service de modalités de travail parlementaire plus inclusives et sensibles au genre. Je joins la note d'orientation et l'ordre du jour de la réunion, ainsi que les autres documents pertinents, également consultables sur le site web de l'UIP en cliquant ici : www.ipu.org/fr/event/le-role-des-parlements-dans-la-promotion-de-legalite-des-sexes-grace-la-technologie.

Permettez-moi d'inciter vivement votre parlement à plaider pour que la délégation envoyée par votre pays à la Commission de la condition de la femme comporte des parlementaires hommes et femmes, parmi lesquels des président(e)s et des membres de commissions sur l'égalité des sexes, les affaires juridiques ou les droits de l'homme, ce qui garantirait leur participation et leur contribution à la Réunion parlementaire organisée par l'UIP et ONU Femmes, tout en facilitant l'intégration d'une perspective parlementaire dans les débats de la Commission, qui se dérouleront du 6 au 17 mars 2023.

Outre la Réunion parlementaire, l'UIP organise une conférence parallèle le **mercredi 8 mars 2023**. Intitulée *Réaliser l'égalité des sexes dans la prise de décision d'ici 2030 : quels moyens pour la mise en œuvre?*, cette conférence se tiendra de **10 h à 11 h 15** dans la salle de conférence B du Bâtiment des conférences du Siège de l'ONU à New York. Vous trouverez des informations complémentaires dans la note d'information jointe à ce courrier. L'ONU ne disposant pas de cabines d'interprète dans les salles où se déroulent les réunions informelles, veuillez noter que les débats de cette réunion parallèle se tiendront en anglais uniquement.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Martin Chungong
Secrétaire général